



## PRÉFET DE L'AUBE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troyes, le 26 octobre 2020

#### CHIFFRES DE LA SECURITE ROUTIERE BILAN DE LA SEMAINE N° 43

Le préfet de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisés en 2020 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

Des nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés. Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 246 excès de vitesses ;
- 5 faits de conduites sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 4 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 16 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 6 faits de défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 4 faits de conduites sans permis de conduire ;
- 8 faits de refus de priorité ;
- 12 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 33 suspensions administratives de permis de conduire immédiate.

#### Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, le préfet de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Date des contrôles	Période	Secteurs des contrôles
Mardi 27 octobre	Matin	RN77- Auxon - Chamoy
	Après-midi	Boulevard Henri Barbusse - Troyes
Mercredi 28 octobre	Après-midi	RD442- Pavillon Ste Julie
	Après-midi	Avenue Maréchal Leclerc à Bréviandes
Jeudi 29 octobre	Matin	Avenue Général Leclerc à La Rivière De Corps
	Matin	RD 619 - Barberey - St Lye
	Matin	RD 443- Dienville - Bar sur Seine
Vendredi 30 octobre	Après-midi	RD 951- La Saulotte

## Passage à l'heure d'hiver : soyez visible !

Alors que le passage à l'heure d'hiver était dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 octobre 2020, la Sécurité routière rappelle à tous les usagers de la route et notamment aux piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinettes, l'importance de se rendre visible. Chaque année, selon l'ONISR, cette période est en effet marquée par un pic d'accidentalité.

Le nombre d'accidents impliquant un piéton augmente de manière récurrente, de +42% en novembre, par rapport au mois d'octobre (à la fin duquel se produit le changement d'heure), sur le créneau horaire de 17 h - 19 h (et +13,6 % sur la tranche horaire matinale de 7 h - 9 h).

Nous observons chaque année un pic d'accidentalité après le week-end du changement d'heure, jusqu'à +42 % d'accidents en plus pour les piétons sur la tranche de l'heure de pointe du soir (17h-19h) entre les mois d'octobre et novembre. Le risque d'accident est amplifié par la baisse de la luminosité qui engendre nécessairement un manque de visibilité. **Il est impératif que les automobilistes redoublent de vigilance et que les usagers de la route dits vulnérables, piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes, se rendent bien visibles.**



## Contact presse

Matthieu OLIVIER / Florence GOGIEN  
Tél : 03 25 42 36 74 / 03 25 42 36 52  
Mél : [pref-communication@aubes.gouv.fr](mailto:pref-communication@aubes.gouv.fr)



Préfecture de l'Aube  
Tél : 03 25 42 35 00  
2, rue Pierre LABONDE  
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex  
[www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr)

@Prefetaube

@Prefet10